

ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN OEUVRE D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION & DE PRÉVENTION DES RPS

Durée 2 jours

Prérequis Aucun

Nombre de participants 5 à 15

Public DRH – RRH – CHSCT – CSE - Managers

Présentiel

Tarif à partir de 2300€ ht

OBJECTIFS

Comprendre les risques psychosociaux (RPS)

Prévenir les risques psychosociaux

Référent handicap : **Matthieu KERLEROUX**
coordination@kenvad.fr / 02 98 24 93 39

PROGRAMME

Définir les Risques Psychosociaux

- > les différentes catégories
- > les acteurs

Préparer la démarche de prévention

Evaluer les facteurs de risques psychosociaux

Définir un plan d'actions

Mettre en œuvre le plan d'actions

Réévaluer les facteurs de RPS



Informations pratiques

Délai d'accès à la formation

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis.

Modalités pédagogiques & d'évaluation

Envoi de la **convocation**, du **programme** de formation et d'un **questionnaire individuel** en amont de la formation afin de connaître les **besoins** et les **attentes** des stagiaires.

Une synthèse des réponses au questionnaire est transmise au formateur afin que celui-ci adapte le contenu de la formation pour répondre aux problématiques, attentes des stagiaires.

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation. KENVAD met à disposition de ses formateurs et des stagiaires tout le matériel nécessaire pour la bonne réalisation des formations.

En début de formation, les stagiaires remplissent un **questionnaire d'auto-évaluation**.

Apports théoriques : documents supports de formation projetés, qui seront transmis aux stagiaires à la suite de la formation.

Méthode participative : exercices pratiques, mises en situation, réflexions individuelles ou collectives permettant de s'approprier les notions évoquées.

Validation - Valorisation de l'action de formation : **une feuille d'émargement** sera signée par tous les stagiaires.

En fin de formation, les stagiaires remplissent de nouveau le **questionnaire d'auto-évaluation**, permettant de mettre en évidence l'évolution des compétences.

Un **questionnaire de satisfaction** leur est également transmis.

Une **attestation de formation** sera remise à chaque stagiaire présent à la formation.

Quelques chiffres

95 %
de satisfaction

3
années
d'expériences

55
formateurs

21
formations
effectuées

264
salariés
formés

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes autres situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante coordination@kenvad.fr

Notre établissement peut proposer un accompagnement individualisé à chaque apprenant en situation de handicap

